



Résolution du Conseil de l'IS sur le Haut-Karabakh (Artsakh)

L'Internationale socialiste soutient les négociations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan en vue de la signature d'un accord de paix. Pour contribuer à l'instauration de la paix et de la stabilité dans la région, un tel accord devrait être conclu sans recours à la force ou à la menace de la force, sur la base du droit international et de la pratique diplomatique, y compris un engagement en faveur d'un processus pacifique parrainé par la communauté internationale en vue d'un règlement politique définitif de la question du Haut-Karabakh et de la pleine réalisation des droits fondamentaux et de la sécurité du peuple du Haut-Karabakh sur son territoire ancestral.

Conformément à notre politique de principe de longue date concernant la question du Haut-Karabakh et le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, et compte tenu de la mesure provisoire du 17 novembre 2023 de la Cour internationale de justice ordonnant à l'Azerbaïdjan de « veiller à ce que les personnes qui ont quitté le Haut-Karabakh après le 19 septembre 2023 et qui souhaitent retourner dans le Haut-Karabakh puissent le faire en toute sécurité, sans entrave et rapidement » et « soient à l'abri de tout recours à la force ou à l'intimidation susceptible de les faire fuir », nous réitérons notre appel :

1. Jusqu'au règlement politique définitif de la question du Haut-Karabakh et jusqu'à la pleine réalisation des droits fondamentaux de la population du Haut-Karabakh, pour un retour collectif, sans entrave et en toute sécurité dans leur patrie. De même, pour la mise en place d'un statut intermédiaire pour le Haut-Karabakh - assurant l'intégralité des droits civils et politiques et fournissant des garanties de sécurité effectives pour le peuple du Haut-Karabakh, ainsi qu'une connexion terrestre sans entrave avec l'Arménie - garanti par les normes internationales.
2. Pour la libération des prisonniers de guerre et des personnes détenues.
3. Pour la levée complète et simultanée des blocages des transports et autres moyens de communication, sans aucune restriction de souveraineté.

L'Internationale socialiste est prête à contribuer à ces processus par ses bons offices et avec la participation de ses partis et organisations membres.